

Right to Speak (Droit de parole)
0800 73 340 ou wpp.ethicspoint.com ou wppmobile.ethicspoint.com

WPP s'engage à faire en sorte que tout le monde soit au courant des moyens qui existent pour exprimer ses préoccupations et se sente suffisamment à l'aise pour le faire en toute confiance.

Dans cette optique, nous avons mis en place Right to Speak, une assistance gratuite et confidentielle permettant aux employés, contractuels, consultants, fournisseurs et autres tiers de signaler leurs préoccupations concernant des pratiques commerciales ou comportements observés chez WPP ou ses sociétés opérationnelles.

Il s'agit d'un service indépendant qui protège l'anonymat de toute personne ne souhaitant pas divulguer son identité.

Comment signaler mes préoccupations avec la ligne Right to Speak ?

L'utilisation de la ligne Right to Speak est volontaire et entièrement confidentielle. Le service est accessible 24 heures sur 24 au: 0800 73 340 ou sur wpp.ethicspoint.com ou wppmobile.ethicspoint.com.

Pour un accès simplifié sur mobile, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous:



Disponible partout dans le monde et dans plusieurs langues, la ligne Droit de parole est gérée par NAVEX Global EthicsPoint, une entreprise tierce sans lien avec WPP.

Si vous le préférez, vous pouvez faire cette démarche en ligne en suivant ce lien : wpp.ethicspoint.com

WPP ne tolère aucune forme de représailles contre les personnes signalant leurs préoccupations. Nous nous engageons à fournir aux personnes ayant de réelles préoccupations un moyen sûr et confidentiel de les communiquer, et de le faire sans crainte de représailles.

Remarque :

- Si vous décidez d'appeler la ligne Right to Speak, sachez l'appel ne sera pas enregistré.
- Lors de cet appel, il vous sera demandé si vous souhaitez garder l'anonymat.

Que se passe-t'il après avoir signaler une préoccupation ou problème ?

- Une fois le problème référencé, NAVEX Global le code et le transmet de façon sécurisée à l'avocate générale du groupe et à l'avocate générale spécialisée en risques d'entreprise afin qu'il soit examiné et qu'une enquête soit ouverte par le biais du service Business Integrity de WPP.
- Vous pouvez à tout moment fournir de nouvelles informations à votre dossier sur la plateforme NAVEX Global EthicsPoint en y accédant par le moyen de votre choix. Vous pouvez vérifier le statut de votre dossier sur la plateforme NAVEX Global EthicsPoint.

Les codes de conduite de WPP peuvent être consultés ici :

<http://www.wpp.com/wpp/about/howwebehave/governance/>

Nous encourageons nos collaborateurs et nos parties prenantes à utiliser nos canaux de Droit de parole, afin que nous puissions examiner rapidement toutes les préoccupations soulevées et prendre efficacement les mesures correctives nécessaires. Toute personne souhaitant faire part de ses préoccupations concernant des violations des lois de l'UE a également le droit de le signaler à l'autorité externe compétente, dont les coordonnées sont disponibles [ici](#) pour la Belgique.